



REGION DE BRUXELLES-CAPITALE - **COMMUNE DE FOREST**  
**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE** - DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME

Le projet suivant est mis à l'enquête publique : PU 28878

Adresse du bien : **Chaussée de Neerstalle 76**  
**Avenue Général Dumonceau 38**

Identité du demandeur : ALAUTOITURE  
Demande de : permis d'urbanisme

**Objet de la demande :** **Modifier une partie de l'activité productive en bureaux (au rez et 1er étage) et un logement (au 2ème étage) avec aménagement d'une terrasse, construire un mur mitoyen avec le n°74 et mettre en conformité la fermeture de la cour latérale, l'auvent, l'extension de l'annexe en partie avant, du côté Avenue Général Dumonceau 38, le mur de clôture en zone de recul et l'enclos et, du côté avenue Général Dumonceau 12/12A, la rehausse du mur en mitoyenneté.**

**Nature de l'activité principale :**

**PRAS :** espaces structurants, zones de forte mixité

**Motif principaux de l'enquête :**

- *dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction) -*
- *dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture d'une construction mitoyenne) -*
- *application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots) -*

**L'enquête publique se déroule :**

A partir du 14/04/2026 et jusqu'au 28/04/2026 inclus

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier est consultable en ligne : <https://openpermits.brussels/fr>

Le dossier est également consultable à l'administration communale au service **URBANISME ENVIRONNEMENT** sur rendez-vous pris par téléphone au n° **02.348.17.21 / 26**

Des renseignements ou explications techniques peuvent être obtenus sur rendez-vous pris par téléphone au n° **02.348.17.21 / 26**

**Les observations et réclamations peuvent être formulées durant la période d'enquête précisée ci-dessus au plus tard le 28/04/2026, soit :**

- par écrit à l'attention du : **Secrétariat de la Commission de concertation, chaussée de Bruxelles 112 - 1190 Bruxelles**
- à l'adresse e-mail : [commissiondeconcertation@forest.brussels](mailto:commissiondeconcertation@forest.brussels)
- sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02.348.17.21 / 26 :

**Toute personne peut, dans ses observations ou réclamations, demander à être entendue par la commission de concertation.**

**La commission de concertation aura lieu le mardi 12 mai 2026**

L'ordre de passage du dossier en commission de concertation est disponible, sur demande, au service **URBANISME ENVIRONNEMENT** 15 jours avant la séance de la commission.

Fait à Forest, le 02/04/2026

Par le Collège :  
La secrétaire communale,

(s) Hilde DE VISSCHER

Pour le Bourgmestre,  
L'Echevin délégué,

(s) Alain MUGABO



# Certificat d'affichage

---

## Getuigschrift van aanplakking

Urbanisme Environment  
Stedenbouw Leefmilieu

### PERMIS D'URBANISME - PU 28878

Le soussigné certifie avoir affiché ce jour, conformément au COBAT et ses arrêtés d'application, l'affiche relative à la demande :

De ondergetekende bevestig aangeplakt te hebben, overeenkomstig de GBWRO en toepassingsbesluiten, het aanplakbiljet betreffende een aanvraag :

demandeur :

aanvrager : ALAUTOITURE

**Avenue Général Dumonceau 38**

bien sis :

**Chaussée de Neerstalle 76**

goed gelegen :

A Forest - Te Vorst,

.....

